

CERTIFICATION DE CONFORMITE A LA NORME EUROPEENNE
EN 196-1 "SABLE NORMALISE CEN"

Au vu des résultats d'essais effectués par le LEMVP en janvier 2021, AFNOR Certification certifie que le "sable normalisé" livré par la Société Nouvelle du Littoral, Leucate (Aude), a été contrôlé conformément à la procédure définie par la norme européenne EN 196-1 et qu'il répond aux exigences des normes EN 196-1:2016 et EN 196-9:2010. Il peut être commercialisé sous la référence :

Sable normalisé CEN EN 196-1 et EN 196-9
Certification AFNOR Certification, contrôle Ville de Paris.

La Plaine Saint Denis, le 5 mars 2021



Directeur Général
Julien NIZRI

SKC/002/DIV/SABLE NORMALISE CEN
05/03/2021